ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

A 75

Question écrite n° 1797

Texte de la question

M. Raymond Couderc attire l'attention de M. le ministre de l'equipement, des transports et du tourisme sur les problemes de trace de l'autoroute A 75 vers Beziers. Plusieurs variantes sont proposees. Parmi celles-ci, seule la solution qui aboutit a l'est de Beziers, entre l'aire de Montblanc et le peage de Beziers-Est, apparait comme susceptible de generer de l'activite et de preserver l'environnement. Il lui demande de bien vouloir operer ce choix assez vite pour que la continuite du chantier ne soit pas interrompue.

Texte de la réponse

La recherche du trace de l'autoroute A 75 dans sa partie terminale entre Pezenas et l'autoroute A 9 a necessite des etudes complementaires integrant notamment les reflexions engagees sur la future A 9 bis, appelee a doubler a terme l'autoroute A 9 au nord de Montpellier et de Beziers. Ces etudes sont aujourd'hui achevees. Elles montrent que deux scenarios de raccordement de l'autoroute A 75 a l'autoroute A 9 sont envisageables, l'un a l'est immediat de Beziers, l'autre en amenageant la route departementale 13 en direction d'Agde. Un dossier presentant ces deux scenarios et faisant apparaitre la preference de l'Etat pour la solution proche de Beziers a ete soumis a la concertation locale pendant les mois de juin et de juillet 1993. Le trace definitif sera arrete par decision ministerielle avant la fin de l'annee 1993 apres examen du bilan de la concertation etabli par le prefet de l'Herault, permettant ainsi la poursuite des etudes et des procedures de cette derniere section de l'autoroute A 75.

Données clés

Auteur : M. Couderc Raymond
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 1797
Rubrique : Voirie
Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme
Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 juin 1993, page 1544
Réponse publiée le : 20 décembre 1993, page 4636